

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe aviaire Question écrite n° 3320

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le rapport d'information rendu par la mission grippe aviaire : missions préventives à l'Assemblée nationale. La mission a recommandé de lancer une campagne d'information précoce et pédagogique à destination du grand public par voie audiovisuelle et par livret visant à expliquer les comportements à adopter en cas de pandémie. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette recommandation d'une part et quelles solutions il compte mettre en place afin d'améliorer l'information du public d'autre part.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti

Circonscription: Ardennes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3320

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5260 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)